

[Text]

I just wanted to make those two comments about small business and tourism. These programs are still there. Of course there is also FBDB and the Small Business Loans Act. The SBLA levers close to \$1.6 billion in lending for small business. That is under the small business minister, as well as the FBDB and its important mandate for small business. As a matter of fact, about a quarter of all FBDB does is in fact tourism as well. Those are real programs. Those are some examples of deliverable programs.

On the question of advocacy, the Minister of Finance brought in a large corporations tax, and the change in the tax for small business was .4 of 1%. This is very minimal. The effective tax rate is 12.8% for small business, or something like that. That is the lowest rate for any Canadian organization or individual. It is a very, very special category when it comes to treatment by tax policy. I am happy with the position of small business when it comes to the taxation side. We have some other ideas that we will be bringing forward after the entrepreneurship meetings at the end of the month, but basically small business is in a good position under our tax regime. It is better looked after than almost any other organization or category of persons under the act, and I think that is as it should be.

Mr. Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Mr. Minister, I note that in the legislation under clause 8, as well as a follow-through in the estimates, we talk about the development of entrepreneurship, productivity and more efficiency in the industry. Yet if we turn to the financial activities, that is one of the major problems small business seems to run into, particularly small family businesses—those with under five employees, which are often family businesses.

When they try to get financing they run into a lot of difficulty. I think the figures show that the collateral requirements are often extensive. From figures I have seen, it is a ratio of \$1 to \$2.79. For every \$1, \$2.79 worth of collateral must be put up. Often they run into a situation where they must gain financing at something like 3% over prime or slightly higher than that. For people starting up it makes it very difficult. What specifically is your department planning with reference to assistance for small business in the area of their financial aspects?

Mr. Hockin: You are quite right on the question of chartered banks and the amount of collateral they find

[Translation]

Laissez-moi vous faire deux observations au sujet des petites entreprises et du tourisme. Les programmes existent toujours. Bien sûr, la Banque fédérale de développement et la Loi sur les prêts aux petites entreprises existent, elles aussi, toujours. Cette dernière loi consent près de 1,6 milliard de dollars en prêts aux petites entreprises. Cette loi, ainsi que la Banque fédérale de développement, relèvent du ministre aux petites entreprises, et ont toutes deux le mandat très important de venir en aide aux petites entreprises. En fait, environ 25 p. 100 de toutes les activités de la Banque fédérale de développement concernent aussi le tourisme. Vous avez là des exemples très réels de programmes directement consommables.

Pour ce qui est de notre rôle de défenseur des droits, je vous rappelle que le ministre des Finances a instauré une taxe sur les grandes sociétés et qu'il n'a modifié que de 0,4 p. 100 la taxe sur les petites entreprises, ce qui est très peu. Je pense qu'actuellement, la taxe sur les petites entreprises est de 12,8 p. 100, ou quelque chose comme cela, ce qui représente le taux le plus bas au Canada, que l'on soit un organisme ou un particulier. Vous voyez que les petites entreprises constituent une catégorie tout à fait à part, lorsqu'on pense à la façon dont s'applique elle la politique fiscale. Je suis très satisfait de la façon dont on impose aujourd'hui les petites entreprises. Nous allons sans doute avoir glané d'autres idées au cours de nos réunions sur l'entrepreneuriat qui se tiendront à la fin du mois, mais il faut admettre que notre régime fiscal traite bien les petites entreprises. La loi de l'impôt les traite mieux qu'elle ne traite les autres organismes ou catégories de particuliers, à juste titre d'ailleurs.

M. Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le ministre, l'article 8 du projet de loi de même que les prévisions budgétaires parlent de favoriser l'esprit d'entreprise, la productivité et l'efficacité de l'industrie. Or, si on regarde du côté des activités financières, c'est justement là un des plus graves problèmes qu'aient à affronter les petites entreprises, et particulièrement les petites entreprises familiales, c'est-à-dire la plupart du temps celles de moins de cinq employés.

C'est lorsqu'elles doivent trouver de l'aide financière qu'elles se heurtent à un barrage de difficultés. Les garanties demandées sont souvent beaucoup trop élevées. D'après les chiffres que j'ai vus, la proportion est souvent de 2,79\$ pour chaque dollar. Autrement dit, pour chaque dollar demandé, il faut pouvoir apporter 2,79\$ de garantie. Cela les oblige souvent à aller chercher de l'aide financière à un taux assez élevé, quelque chose comme 3 p. 100 de plus que le taux privilégié, ou même plus. Vous voyez à quel point cela peut être difficile pour ceux qui démarrent à peine. Qu'est-ce que votre ministère entend faire pour aider les petites entreprises à trouver de l'aide financière?

M. Hockin: Vous avez raison de dire que les banques à charte exigent beaucoup de garantie de la part des très